Intervention en séance plénière dans le débat sur l'emploi des jeunes. 16/07/2014

Madame Morin-Chartier, reconnaissez-vous que cette « garantie jeunesse », non seulement nous nous sommes battus pour la mettre en œuvre, mais nous nous sommes battus pour qu'elle puisse bénéficier d'ores et déjà à des jeunes jusqu'à 30 ans? Qu'elle puisse être directement financée par le Fonds social européen et que la France, dans le gouvernement de M. Manuel Valls, se montre parfaitement exemplaire dans sa mise en œuvre puisque nous sommes quasiment le premier pays à avoir mis en œuvre cette garantie jeunesse.